



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Léonard de Vinci
Villefontaine, Académie de Grenoble

Lycée de
l'audiovisuel et du design
LÉONARD DEVINCI
Villefontaine

BTS AUDIOVISUEL – 1^{ère} Année

J'ai le plaisir de vous confirmer que vous êtes admis(e) en classe de BTS AUDIOVISUEL – 1^{ère} Année

Veillez trouver ci-joint un dossier d'inscription à nous transmettre complété par retour de courrier à l'adresse suivante :

Lycée Léonard de Vinci
A l'attention du Secrétariat des Elèves
Boulevard de Villefontaine
BP29
38091 Villefontaine Cedex

[A retourner jusqu'au 19 juin 2026 pour les élèves admis en phase principale de Parcoursup et dans les 8 jours qui suivent votre acceptation de la place proposée sur Parcoursup pour les autres élèves](#)

En cas de dossier d'inscription incomplet, votre inscription ne sera pas retenue.

Pièces constitutives du dossier d'inscription à fournir :

- La fiche de renseignements
 - La fiche d'accès au self-service
 - La fiche santé (avec une photo d'identité collée)
 - La photocopie de l'attestation « Journée Défense et Citoyenneté »
 - Pour les étudiants boursiers, la notification conditionnelle de bourse
 - 1 chèque de 8,00 Euros facultatif à l'ordre de la Maison des Lycéens (indiquer au dos le nom et la classe), pour permettre le développement des activités extra-scolaires et aider au financement des sorties et voyages scolaires.
 - 1 chèque de 30,00 Euros facultatif à l'ordre de l'Association Cadet Entreprise (indiquer au dos le nom et la classe).
- Cette importante association des étudiants en Audiovisuel a pour but d'aider au financement des voyages, à l'achat de matériel et de fournitures scolaires, au développement de la vie collective et de mettre en contact les nouveaux et anciens élèves ainsi que les partenaires professionnels. L'adhésion est fortement recommandée.

Pour les étudiants ayant obtenu un logement par l'intermédiaire d'un bailleur, ils signeront le coupon d'engagement de la charte du bon voisinage, transmise d'ores et déjà.

Fournitures scolaires

Il est fortement recommandé de les commander dès à présent auprès de l'Association de la Cadet Entreprise afin d'obtenir des prix compétitifs et d'homogénéiser les kits outillage.

- **Pour les options Image et TIEE** : Une paire de chaussures de sécurité, dont le port sera exigé lors des travaux pratiques et des prestations ainsi qu'un chèque de 40 euros à l'ordre de l'association Cadet Entreprise à joindre avec le dossier d'inscription pour l'achat d'un livre.
- **Pour l'option Montage** : Un chèque de 40 euros à l'ordre de l'association Cadet Entreprise à joindre avec le dossier d'inscription pour l'achat d'un livre.
- **Pour l'option Son** : Une paire de chaussures de sécurité, dont le port sera exigé lors des travaux pratiques et des prestations + Un kit « outillage » dont la liste détaillée sera communiquée à la rentrée. (Achat possible et recommandé du kit « outillage » auprès de l'Association Cadet Entreprise pour 63 €. Chèque à l'ordre de l'association de la Cadet Entreprise à joindre avec le dossier d'inscription).

Démarches à effectuer

- **Demande du Pass'Régi**on à l'adresse suivante : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>. Il permet l'accès au lycée ainsi qu'au self.
- **Affiliation à la sécurité sociale** en prenant contact avec votre CPAM.
- **Prendre connaissance du règlement intérieur du lycée à l'adresse suivante** : <https://leonard-de-vinci.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Vous trouverez utilement dans ce dossier la liste des bailleurs ainsi que des offres de location d'appartement proposées par des particuliers.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire pour les étudiants de BTS Audio 1^{ère} année aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026 à 10 heures.

Yann NAZON
Proviseur



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _/ _/ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :




Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez
Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.




Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.




Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

 Domicile :  Travail :  Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE****Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**. Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse. **Non, je refuse.****Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, **sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?** **Oui** **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : _ _ _ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Léonard de Vinci
Villefontaine, Académie de Grenoble



CHARTRE DE BON VOISINAGE

Vous allez avoir parmi vos voisins des personnes âgées, des jeunes mamans avec des bébés et surtout des locataires qui en vertu du bail qu'ils ont signé ont droit au respect de leur tranquillité et peuvent exiger par voie judiciaire que leurs droits soient respectés.

Nous vous précisons donc que vous devez, en tant que locataire **respecter le règlement intérieur** de votre résidence et ne rien faire qui pourrait porter préjudice aux autres résidents ou à l'intégrité de votre immeuble.

En particulier :

- Votre logement n'est pas une salle de spectacle ni un lieu de regroupement pour organiser des manifestations bruyantes (soirées musicales entre autres). Le lycée et la Mairie peuvent vous aider à trouver des lieux plus adéquats pour ce genre de réunion.
- Le hall de votre immeuble n'est pas un lieu de regroupement (cela est même interdit par la loi).
- Les portes d'accès de l'immeuble doivent être maintenues fermées et vous devez veiller à ne pas les claquer.
- Vous devez veiller à ne pas laisser pénétrer dans l'immeuble par votre intermédiaire, des personnes étrangères à l'immeuble.
- Votre logement doit être entretenu et maintenu en bon état.
- Si vous disposez d'un balcon ou d'une terrasse, vous devez veiller à ce que ce lieu soit maintenu dans un état convenable et qu'il ne serve pas de débarras.
- En tant que jeunes adultes responsables, vous devez donner l'exemple aux enfants de la résidence en respectant le travail des agents d'entretien : pas de papiers, de canettes, de mégots, jetés dans les parties communes et espaces verts.

Persuadés que vous serez tout à fait attentifs et respectueux, et que vous nous aiderez à faire de notre immeuble un lieu où il fait bon vivre, nous vous souhaitons un bon emménagement et une bonne année scolaire.

CHARTRE DE BON VOISINAGE

Coupon d'engagement

Ce coupon d'engagement est à remettre par l'étudiant à la rentrée s'il occupe un appartement d'un bailleur social. Il vise à faire respecter, par les étudiants « La charte de bon voisinage ».

L'organisme met à la disposition des étudiants des logements appropriés.

M, Mme

s'engage à respecter la charte de bon voisinage et le bon règlement intérieur dans l'immeuble
d'habitation à l'adresse :

.....
.....

Le proviseur du Lycée Léonard de Vinci soutient la demande visant à réguler l'utilisation des logements.

Pour cela, il sera informé par l'organisme
des éventuels dysfonctionnements.

Fait à	Le
L'étudiant Nom et Prénom	Signature

FICHE DE SANTE

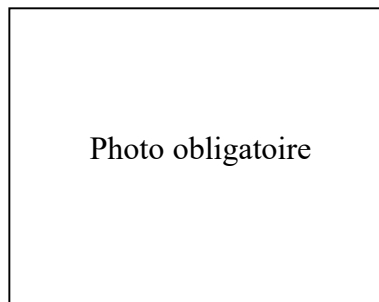
Confidentiel, à l'usage de l'infirmière

NOM : Prénom :

Les parents voudront bien placer ce document sous enveloppe cachetée portant la mention « FICHE MEDICALE » et la remettre avec le dossier d'inscription lors de la chaîne d'inscription. Cette fiche sera conservée à l'Infirmierie et soumise au secret professionnel.

Fiche remplie le :

ETABLISSEMENT



Externe, Demi-Pensionnaire

Classe :

Interne

Né(e) le à Nationalité

Adresse

.....
.....
.

N° Sécurité Sociale : ./. . / . . / . . / . . . / . . . / . . /

Téléphone, en cas d'urgence, du domicile n°

Du lieu de travail du Père n° de la Mère n°

N° de portable du Père de la Mère

D'un voisin :(nom.....)

Je soussigné (e) Nom Prénom

Déclare avoir pris connaissance qu'en cas d'urgence il sera fait appel au SAMU(15) et que le médecin régulateur des urgences décidera les mesures les plus appropriées à l'état de mon enfant. Je m'engage à venir le chercher à sa sortie de l'hôpital.

Signatures

Père

Mère

Tuteur

Nom, prénom, profession du père

.....

.....

Nom, prénom, profession de la mère

.....

.....

Nombre d'enfants et âges

.....

PHOTOCOPIE CARNET DE VACCINATION OBLIGATOIRE

Dates de vaccination				Médecin
Vaccin obligatoire		Vaccin recommandé		
DT POLIO	BCG et IDR	ROR	Hépatite B	
1°)				
2°)				
3°)				
Rappels				

JOINDRE UNE COPIE DU CARNET DE VACCINATION

Renseignements divers

Observations particulières (pathologies, troubles des apprentissages, PAI, PPS,)

A-t-il un PAI ? OUI NON
Pourquoi ?

Joindre le document obligatoirement.

A-t-il un PPS ? OUI NON
Pourquoi ?

Joindre le document obligatoirement

A-t-il un PAP ? OUI NON

Joindre le document obligatoirement

A-t-il bénéficié d'aménagements aux examens ? OUI NON
Joindre la notification d'aménagements du DNB (cyclades) obligatoirement

Fait-il des allergies ? (Indication médicamenteuse avec ordonnance du médecin traitant en cas de crise et contre indication à l'emploi de certains produits)

.....
.....

Nom, adresse, n° de téléphone du médecin de famille :

Donner tout autre renseignement qui pourrait être utile à l'infirmière de soins (malaises, troubles nerveux, troubles cardiaques, convulsion, épilepsie, diabète, traitement en cours, séquelles d'accident en cours)

Handicap : Visuel Auditif

Statique Langage

Si l'enfant suit actuellement un traitement médical, celui-ci doit être déposé à l'infirmier avec l'ordonnance actualisée du médecin traitant.

Dernier établissement scolaire fréquenté (Nom et Adresse)

.....
.....
.....

FICHE INTENDANCE 2026-2027
INSCRIPTION CANTINE

*Rappel : Il est à noter que l'organisation et l'équipement du service annexe d'hébergement du lycée Léonard de Vinci ne permettent pas la prise en charge des particularités alimentaires, sauf en cas de **prescription médicale**.*

Accès au restaurant scolaire

L'accès au self est soumis :

- À un solde Turboself suffisant (au moins équivalent à 1 repas)
- Une réservation du repas avant **6h00** sur le site Turboself ou via la borne (hall d'accueil du lycée)
- À la présentation d'une carte **Pass Région** valide ou d'un **ticket** de carte oubliée éditable sur la borne rouge disponible à l'accueil du lycée.

Horaires

Le service de restauration est ouvert de **11h30 à 13h15** tous les jours sauf le mercredi de **11h30 à 12h45**.

Des restrictions de passage pour certaines classes ou groupes peuvent être mises en place, en fonction des emplois du temps, afin de réduire l'attente des élèves.

Tarifs

Le prix du repas est fixé à **3,85 €** pour l'année **2026**, sous réserve de modification après vote en conseil d'administration. Les repas doivent être réglés **avant leur consommation**.

Rechargement du compte Turboself

Le badge peut être rechargé uniquement :

- En espèces au service de gestion
- Par télépaiement (carte bancaire) sur le site **Turboself**, avec un montant minimum de **30 €**

PRENOM de l'élève
(en MAJUSCULES)

NOM de l'élève
(en MAJUSCULES)

RIB du responsable légal ou de
l'élève majeur
À coller ou scotcher
(⚠ ne pas agraffer)

En utilisant le service de restauration, l'élève s'engage à respecter le règlement intérieur de la cantine.

Date : / /2026

Signature de l'élève

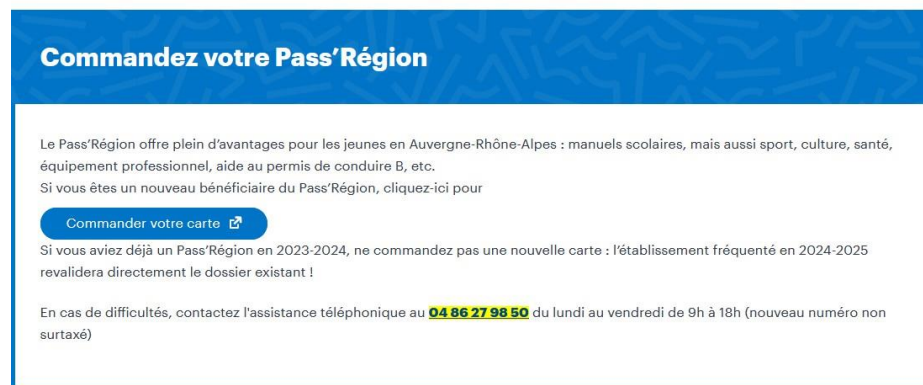
ATTENTION ! : C'EST A VOUS DE COMMANDER VOTRE PASS REGION

Vous êtes inscrit au Lycée Léonard de Vinci pour l'année scolaire à venir. Il lui faut une carte Pass'Région pour **accéder à l'établissement**, à la **cantine** s'il est demi-pensionnaire et prétendre aux aides de la région concernant : les bourses équipements, les livres scolaires, la tenue professionnelle et la licence sportive...

Commander son Pass'Région :

1. Rends-toi sur le site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>
2. Clique sur le bouton « Commander votre carte »

Pass'Région



Commandez votre Pass'Région

Le Pass'Région offre plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : manuels scolaires, mais aussi sport, culture, santé, équipement professionnel, aide au permis de conduire B, etc.

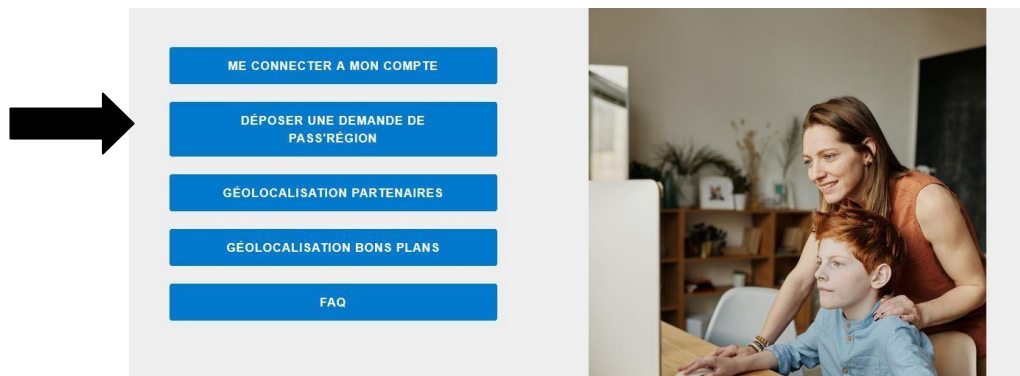
Si vous êtes un nouveau bénéficiaire du Pass'Région, cliquez-ici pour

[Commander votre carte](#)

Si vous aviez déjà un Pass'Région en 2023-2024, ne commandez pas une nouvelle carte : l'établissement fréquenté en 2024-2025 revalidera directement le dossier existant !

En cas de difficultés, contactez l'assistance téléphonique au **04 86 27 98 50** du lundi au vendredi de 9h à 18h (nouveau numéro non surtaxé)

3. Clique sur « DEPOSER UNE DEMANDE DE PASS'REGION »



4. Coche « J'ACCEPTÉ LA CHARTE DROITS ET DEVOIRS » et clique sur suivant.



The image shows a screenshot of the 'Espace Bénéficiaire' page. On the left is a sidebar menu with options like 'Charte d'engagement', 'Informations du jeune', 'Contact du jeune', 'Informations responsabilité', 'Informations établissement', 'Photo', and 'Informations légales'. The main content area is titled 'CHARTRE DROITS ET DEVOIRS' and contains a 'Préambule' section with text about the application process and requirements. At the bottom, there is a checkbox labeled 'J'accepte la charte droits et devoirs' and two buttons: 'ANNULER' and 'SUIVANT'.

5. Remplis le formulaire « INFORMATION DU JEUNE » qui apparaît à l'écran puis clique sur « SUIVANT » :

The screenshot shows the 'Espace Bénéficiaire' interface. On the left is a navigation menu with options: 'Charte d'engagement' (checked), 'Informations du jeune' (active), 'Contact du jeune', 'Informations responsable', 'Informations établissement', 'Photo', and 'Informations légales'. The main content area is titled 'INFORMATIONS DU JEUNE' and contains several required fields marked with an asterisk: 'Civilité', 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Email', 'Mot de passe', and 'Confirmation mot de passe'. There are 'RETOUR' and 'SUIVANT' buttons at the bottom.

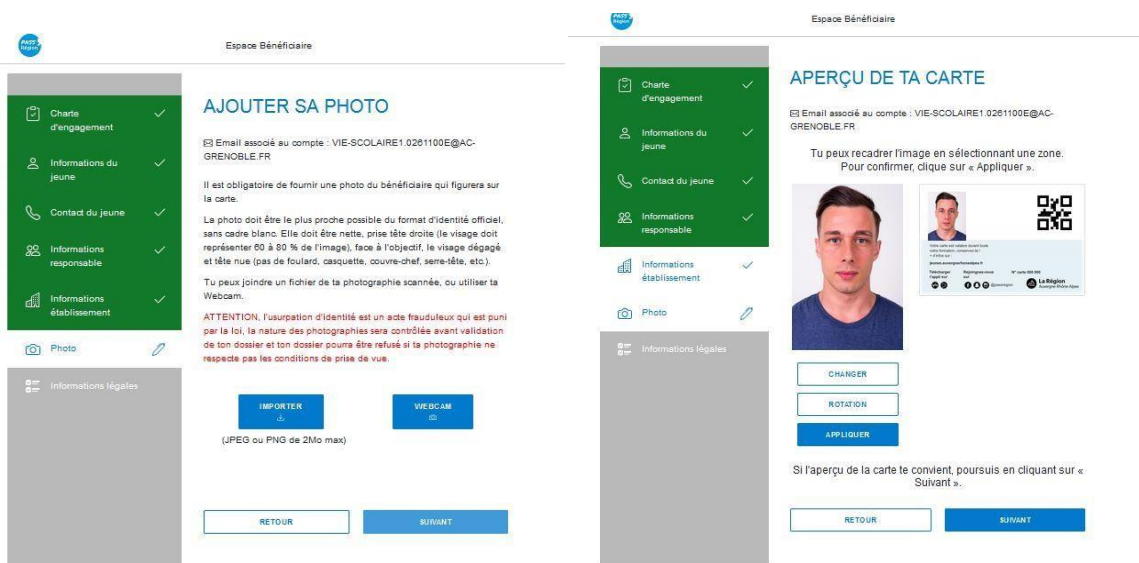
6. Remplis le formulaire « CONTACT DU JEUNE » Attention ton adresse doit être bien renseigné et ton nom et prénom sur ta boîte aux lettres. C'est a cette dresse que ton PASS'REGION sera envoyé puis clique sur « SUIVANT » :

The screenshot shows the 'Espace Bénéficiaire' interface. The navigation menu on the left has 'Informations du jeune' checked and 'Contact du jeune' active. The main content area is titled 'CONTACT DU JEUNE' and includes fields for 'Téléphone' and 'Adresse'. A note indicates that the email associated with the account is 'VIE-SCOLAIRE1.0261100E@AC-GRENOBLE.FR'. There is a 'COMPLÉTER MON ADRESSE' button and a note about postal address collection for administrative management. 'RETOUR' and 'SUIVANT' buttons are at the bottom.

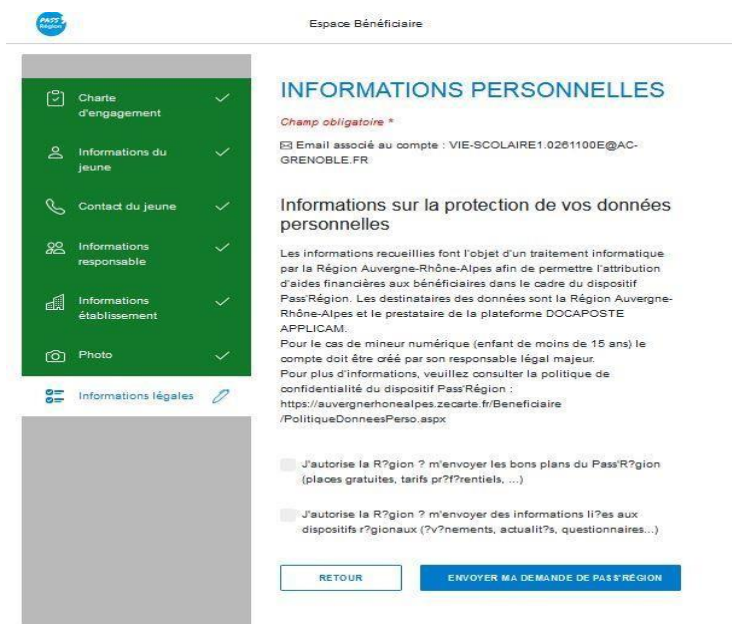
7. Il vous faut ensuite indiquer l'établissement dans lequel tu es scolarisé, choisis le « LPO LEONARD DE VINCI [VILLEFONTAINE][TLPU094] » dans le menu déroulant. Il faut également indiquer sa filière puis clique sur « SUIVANT »

The screenshot shows the 'Espace Bénéficiaire' interface. The navigation menu on the left has 'Informations responsable' checked and 'Informations établissement' active. The main content area is titled 'INFORMATIONS ÉTABLISSEMENT' and includes fields for 'Votre établissement' and 'Filière'. A button 'TROUVER SA FILIÈRE...' is provided for assistance. 'RETOUR' and 'SUIVANT' buttons are at the bottom.

8. L'application te demande ensuite de télécharger une photo. Le visage doit être découvert et cadré serré, comme pour une photo d'identité (2Mo Max). Tu peux recadrer ta photo en sélectionnant une zone et pour confirmer clique sur « APPLIQUER ». Puis clique sur « SUIVANT ».



9. Une fenêtre « INFORMATION PERSONNELLES » s'ouvre. Clique sur « ENVOYER MA DEMANDE DE PASS'REGION »



10. Une fenêtre petite fenêtre s'ouvre avec ton numéro de dossier, note le bien précieusement ! Et pour finaliser la création et valider ta demande tu devras cliquer sur le lien que le Pass'Région t'enverra par email

DEMANDE ENREGISTRÉE

✉ Email associé au compte : vie-scolaire1.0261100e@ao-grenoble.fr

Ton n° de dossier : 1176494

Retiens bien ce numéro de dossier. Il te servira d'identifiant de connexion.

Pour finaliser la création de ton compte, tu dois à présent confirmer ton adresse électronique. Pour cela, clique sur le lien de confirmation figurant dans le courriel qui a été envoyé à l'adresse électronique associée au compte ; rappelée ci-dessus.

FERMER

Cette carte est personnelle. Ses avantages ne peuvent être ni cumulés, ni cédés.

Votre carte est valable durant toute votre formation entre 16 et 25 ans : Lycée, DIMA, CFA, MFR, BTS, CPGE, Mission Locale.

Elle est PLURIANNUELLE → Ne la jetez pas.

LES AVANTAGES CARTE PASS'RÉGION

LIVRES SCOLAIRES

Le Pass'Région te permet d'obtenir gratuitement tes manuels scolaires. Ils te seront remis lors de la rentrée dans ton établissement et/ou de disposer cette année d'un avantage de 50 € à valoir dans une librairie partenaire.

CULTURE

- 5 places de CINÉMA dans les salles et les festivals partenaires (participation d'1 euro par entrée)
- 30 € pour des SPECTACLES, des concerts dans les salles et festivals partenaires (danse, musique, théâtre...)
- 15 €* pour les LIVRES "LOISIR" : romans, mangas, bandes dessinées...dans les librairies partenaires
- Accès gratuit et permanent aux MUSÉES, centres d'art, sites patrimoniaux et lieux de mémoire et la gratuité des conférences, visites guidées et ateliers.
- MUSIQUE ET JEUX VIDÉO : 1 an d'accès gratuit à la plateforme DIVERCITIES** : musique illimitée et sans pub + 8 jeux vidéo à choisir et télécharger + accès illimité à Tènk, la plateforme sVOD de documentaires.

SPORT

→30 € de réduction sur une LICENCE SPORTIVE ANNUELLE parmi plus de 80 disciplines sportives partenaires.

BOURSE D'EQUIPEMENT PROFESSIONNEL : S'équiper à moindre frais quand on suit une formation nécessitant l'achat d'un équipement professionnel, c'est possible avec le Pass'Région.

Un coup de pouce pour s'équiper

Si ta formation nécessite l'achat d'un équipement particulier, le Pass'Région t'apporte son aide de 50 € à 500 € (Montant variable selon la formation suivie) utilisable dans les magasins partenaires ou auprès de ton établissement de formation (si celui-ci propose un service d'achat groupé).

Liste des formations éligibles sur le site du Pass'Région.

COMMENT UTILISER MON PASS'REGION ?

Je me connecte sur <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Connexion.aspx> pour :

- Retrouver la liste des partenaires,
- Savoir ce qu'il me reste sur ma carte,
- Déclarer la perte, le vol ou la casse de ma carte.

Toute demande de remplacement d'une carte perdue, volée ou cassée fait l'objet d'un débit de 5 € sur l'un des avantages encore disponibles.

DES BONS PLANS TOUTE L'ANNÉE...

En supplément de vos avantages, votre Pass'Région vous offre des réductions tout au long de l'année pour des concerts, des spectacles, des manifestations sportives.

CREER SON COMPTE DEPUIS MYTURBOSELF/SITE INTERNET

1 / TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYTURBOSELF OU VOUS RENDRE SUR LE SITE INTERNET

Afin de créer votre compte, vous pouvez le faire directement via l'application mobile ou depuis le site internet :



<http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=4513>

Une fois l'application installée cliquer sur :



2 / RENSEIGNER LES CHAMPS DANS LA « DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE »

- Renseigner votre établissement CAMPUS DES METIERS JOUE LES TOURS ou votre numéro de carte (N° qui se trouve sous le code barre)
- Choisir son mot de passe.
- Saisir un Email valide et confirmer cette adresse.

NB : Cette adresse Email vous servira d'identifiant pour vous connecter à votre compte.

- Saisir le Nom et Prénom de la personne référencée au sein de l'établissement.

NB : Il faut que le nom corresponde à celui de l'apprenant.

Attention, votre mot de passe doit comporter au moins 8 caractères : majuscules, minuscules et chiffres.

Une fois que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité, cocher la case « J'ai pris connaissance... »

Une fois les différents champs renseignés, cliquer sur le bouton



Vous recevrez un mail de confirmation de création de compte.

NB : La réception du mail de confirmation peut prendre jusqu'à 48 heures.

3 / SE CONNECTER À SON COMPTE

Vous devez renseigner les informations suivantes : l'identifiant (E-mail utilisé pour la création du compte) et le mot de passe.

Vous pouvez désormais profiter de votre espace personnel en ligne et créditer votre carte pour votre pension et/ou demi-pension, pour cela il vous faudra vous rendre sur l'onglet :

- « Mes comptes »
- Indiquer le nombre de repas/nuitées (**CF : tarifs**)
- Puis cliquer sur payer. *

*Le site n'enregistre aucunes données bancaires.

Une absence non recevable ou injustifiée ne sera pas motif de remboursement de vos repas et/ou de vos nuitées.



VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

Form fields for login: "Votre email" and "Votre mot de passe".



Mot de passe oublié ?



Veuillez ressaisir votre mot de pas: [icône]

J'ai pris connaissance de la **politique de confidentialité** des conditions dans lesquelles mes données personnelles sont collectées et traitées.





COMMENT ADHERER ?

Le prix est de

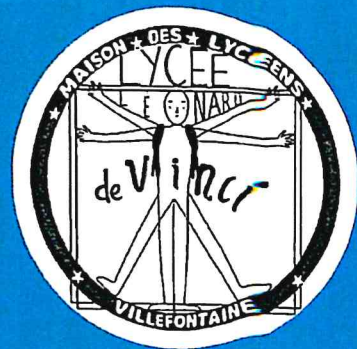
- 8€ pour 1 an
- 15€ pour 2 ans
- 20€ pour 3 ans

LES ACTIONS ?

Si vous adhérez vous pouvez bénéficier de

- tarifs réduits pour les sorties et voyages
- photos de classe et gobelets à un tarif avantageux
- accès aux clubs (média, musique, jeux de société, théâtre...)

LA MDL C'EST QUOI ?



La Maison Des Lycéens, c'est une association qui permet de financer des projets tout au long de l'année.

Tous ses responsables sont élus parmi les enseignants, les élèves et le personnel du lycée.

Chaque personne est élue pour 2 ans.

CE QU'ON A DÉJÀ FINANÇÉ ?

- participation de 30€ pour tous les voyages
- achat du baby foot
- du piano
- de la machine à café

Et vous pouvez vous aussi proposer de nouveaux projets !

ADHÉREZ !

Pour plus d'informations, allez sur notre instagram @mdl_vinci

Logements

➤ Offres de particuliers

- **Chambre chez l'habitant** : Quartier des Roches, à 5 minutes du lycée avec le bus A, à 1/4 d'heure à pied, à 10,15 minutes depuis la gare de La Verpillière.
Chambre meublée avec accès aux autres pièces de l'appartement (cuisine, salle de bains, toilettes, salon, balcon), WIFI. Pas de repas fourni.
Prix : 330€/mois.
Mme ARMAGNAT 06 43 13 25 62 - Les Ravinelles, rue Louis Ganel - Bât. C - 38090 Villefontaine

- **Chambre meublée** : proche de la gare routière et du centre commercial, accès à pieds au lycée.
Prix : 400€/mois tout compris, avec petit-déjeuner, repas du midi 5€ et repas du soir 5€.
Mme COMTET 06 68 11 56 85

- **Studio étudiant meublé de 26m²** : situé à L'Isle d'Abeau. Kitchenette et salle de bain équipées + lave-linge.
Prix : 380€/mois toutes charges comprises (pas de taxe d'habitation ni d'abonnement EDF à payer).
Mme GRASSET GRZYWACZ. 06 78 89 00 99 ou mariepierre.grasset@gmail.com

- **Chambre meublée de 10 m²**, avec un grand placard de rangement, à l'étage d'une maison mitoyenne avec jardin, garage et vue sur l'étang de Vaugelas.
Située à 500 mètres/5 mn à pied du lycée, des commerces de St-Bonnet, du supermarché Casino, du cinéma et de la piscine, dans un quartier calme.
Prix : 340 €/mois charges comprises.
Mme LAURENT Frédérique 07 49 44 66 45 - fresola@laposte.net - 31, Avenue des pins - Pavillon 9 - 38090 Villefontaine

- **Chambre à louer pour étudiant/étudiante dans une maison à Villefontaine** tout près de l'arrêt de bus (50m). Salle d'eau avec douche et cuisine à disposition avec lave-vaisselle et matériel pour la préparation des repas. Loyer : 300€/mois..
**Mme GUEFFIER Annick - 77 rue du Bret, cidec 251 (pavillon 19) - 38090 Villefontaine
06 84 08 78 46 - 04 74 96 49 20 - gueffier.annick@orange.fr**

- **Deux chambres à louer, une cuisine, une salle de bain et WC indépendants**
280 euros/mois
**Paul et Nicole ARVIS- 1 impasse du Clou - 38090 Villefontaine
Tél. Monsieur : 06 41 69 49 60
Tél. Madame : 07 83 98 27 25**

- **Une chambre chez l'habitant - Mme HRYCENKO -**
27 Rue François Cointereaux 38090 Villefontaine -
Tél : 06 19 43 16 94

- **Chambre à louer (15 m2) avec accès aux autres pièces de la maison** : 34 rue du Brêt Pavillon 2
38090 Villefontaine. Quartier des Roches, à 5 minutes du lycée avec le bus vers la station Avia.
Cuisine et salle de bain communes et aussi salle de douche. Jardin, garage et possibilité de prêt de
vélo.

Prix : 350€ /mois Charges comprises. APL possible.

Mme Brigitte LUMIERE 06 71 82 33 58 - Mail : lumiere.brigitte@orange.fr

➤ Bailleurs

- **Résidence Les Compagnons du Devoir et du Tour de France** : 90, boulevard de Villefontaine, 38090 Villefontaine.
Contacter Mme PREVOST ou Mme GUEDOUIN au 04 28 70 16 90 - Sur internet : www.compagnons-du-devoir.com

- **Résidence étudiante à Villefontaine, face au Lycée** : Gestion par la SEMCODA de Bourgoin Jallieu - studios individuels
(kitchenette, salle de bains et WC) - internet-agence2@semcoda.com - 04 74 96 32 93 (Villefontaine)

- **ALPES ISERE** : 04 76 20 50 50
37 C Rue Emile Zola 38090 Villefontaine

- **SEMCODA** : 7, esplanade de la Pinède – 38090 Villefontaine – www.semcoda.com pour télécharger le dossier.

- **MFI PHIJ Résidence les quatre vents (ex UMIJ)** : 22, impasse des 4 vents (quartier des Roches) à Villefontaine – Leur offre
est composée de studios meublés, T1 de 15 à 17m2 ou T1', de 20 à 25 m².

04 74 27 16 67 - lqvaccueil@mutualiteisere.org

www.mutualiteisere.org/services-logement.html

Préinscriptions sur site internet ou par téléphone. N'accepte que les étudiants majeurs.